



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt Cinq, le 10 avril,
Le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la Présidence de Monsieur Daniel KRUSZKA, Maire,
En suite de convocation en date du 27 mars 2025,
Dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie,
Etaient présents tous les conseillers en exercice à l'exception des conseillers excusés
suivants :

- Madame Micheline MAYEUX donne procuration à Madame Sandrine WABLE
- Madame Yamina SADOUNE donne procuration à Madame Corinne LEFEBVRE
- Monsieur Robert UNTERFRANC donne procuration à Monsieur Jean-Rémy FERRANT
- Monsieur Dominique VASSEUR donne procuration à Monsieur Jacky LELONG
- Madame Dorine CORROYEZ donne procuration à Monsieur David PENETTICOBRA
- Madame Naséra BENSLIMANE donne procuration à Monsieur David GUIDÉ

Madame Khadija LANNABI est désignée secrétaire de séance.

Objet : Vote du budget primitif 2025

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Considérant la teneur du débat, portant sur les orientations budgétaires, qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Municipal du 6 février 2024,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Emmanuel DONDELA, Adjoint au Maire chargé du pôle finances,

Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 soumis au vote,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Votes :

Pour : 28

Contre : 1

Abstention : 0

- **Adopte le Budget primitif 2025** comme suit :

RECETTES	
Section de fonctionnement	7 997 185,21 €
Section d'investissement	6 165 694,90 €
TOTAL	14 162 880,11 €
DEPENSES	
Section de fonctionnement	7 997 185,21 €
Section d'investissement	4 095 551,57 €
TOTAL	12 092 736,78 €

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Loison-sous-Lens, le 11 avril 2025



Le Maire,



Daniel KRUSZKA